

Conseil Communal du 28 avril 2016 – Pompiers

Une réunion a bien eu lieu entre les collègues des entités de Brunehaut et d'Antoing et nous regrettons les fuites dans la presse. Sur base des chiffres avancés par le chef de zone pour maintenir la caserne d'Antoing avec 30 volontaires, on peut effectivement noter qu'au regard du budget global de la zone (23 millions d'Euro en tenant compte des interventions fédérale, provinciale et communales), ce montant atteint à peine 1 %. La mutualisation de ce coût nous paraît la chose la plus normale (1 habitant est un habitant !) mais encore faut-il que toutes les communes de la zone marquent leur accord sur cette vision des choses.

En ce qui concerne l'analyse de risques, nous avons étudié le document élaboré par le Chef de zone et avons relevé toute une série d'éléments posant questions ou remarques. Un courrier a été transmis ce jour auprès du Président de la zone afin que celui-ci nous fasse part de ses observations. Le Collège souhaite conserver un dialogue constructif avec les responsables de la zone. Nous attendons leur réaction avant d'envisager toute autre action.